

Les communes en première ligne de nombreux enjeux

Les communes sont directement impactées par le «lockdown». Nous avons demandé aux membres du Comité de l'ACS assumant une fonction au sein d'un exécutif communal d'évaluer les conséquences économiques de la crise.



De gauche à droite: Stéphane Coppey, Monthey (VS), Helene Spiess, Buochs (NW), Gustave Muheim, Belmont-sur-Lausanne (VD), Renate Gautschy, Gontenschwil (AG), Jürg Marti, Steffisburg (BE), Carmelia Maissen, Illanz/Glion (GR).
Photos: réd./màd

Commençons par le côté positif de la crise actuelle: «L'importance des communes et des villes dans la gestion de la crise sera, espérons-le, mieux reconnue», décrit Jörg Kündig, président de la commune zurichoise de Gossau et également président de l'Union des présidents de communes zurichoises. Stéphane Coppey, président de la commune valaisanne de Monthey, se réjouit d'observer une solidarité croissante au sein de la société, tandis que son homologue Beat Tinner, président de Wartau (SG), met en avant la percée du numérique.

«Pas suffisamment d'argent»

Mais dans l'ensemble, les communes suisses sont confrontées à un nombre considérable de défis et de problématiques. Au moment où ce sondage a été effectué (mi-avril), il n'était pas encore possible d'estimer la charge financière liée à cette crise pour le moyen et le long terme. Renate Gautschy, présidente de la commune de Gontenschwil, en Argovie, ne se fait pourtant aucune illusion: «Je suis convaincue que les mesures de soutien ne seront pas suffisantes. Au final, il y aura un manque de recettes et les taux d'imposition communaux devront donc augmenter.»

Les dépenses sociales: point critique

Une chose est certaine pour l'ensemble des personnes interrogées: les dépenses sociales vont monter en flèche. Helene Spiess, présidente de la commune de Buochs (NW), déclare que «jusqu'à ce que l'économie reprenne, on s'attend à

ce que les cas d'aide social doublent». Beat Bucheli, président de la commune de Werthenstein (LU), s'attend non seulement à une augmentation du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale économique (ASE), mais aussi à l'augmentation des coûts liés à des subventions de primes ou encore à des avances pour des contributions d'entretien: «Les personnes vulnérables ont plus de mal à surmonter cette crise.»

Selon Jörg Kündig, de nombreuses dépenses liées au domaine social n'atteindront les communes que plus tard, voire même à la fin de la crise. Ce décalage sera notamment dû aux chômeurs en fin de droit, aux indépendants et entrepreneurs individuels qui ne sont pas couverts par l'assurance-chômage et qui basculeront donc directement à l'aide sociale. «Nous «fabriquons» actuellement des nouveaux pauvres», avertit Gustave Muheim, syndic de la commune vaudoise de Belmont-sur-Lausanne et président de Lausanne-Région. Selon lui, cette crise provoque une brutale précarisation d'une partie importante de notre économie de proximité, dans laquelle les indépendants sont fortement représentés. «Le filet social pratiqué en Suisse exclut cette catégorie de personnes de l'accès aux prestations de l'assurance-chômage. Et pour pouvoir bénéficier de l'aide sociale traditionnelle, la fortune personnelle de l'indépendant, généralement investie dans son outil de travail, doit être consommée en priorité.» Pour Gustave Muheim il faut que la législation au niveau fédé-

ral soit adaptée en conséquence: «Toute activité lucrative doit être soumise à cotisations de l'assurance-chômage.»

Perte fiscale: point critique

Les charges supplémentaires auxquelles devront faire face les communes seront encore aggravées par la baisse des recettes fiscales attendues. «C'est là que cela va faire très mal», commente Jean-Michel Karr, membre du Conseil administratif de la commune genevoise de Chêne-Bougeries. Il précise que «en tant que commune suburbaine nous sommes grevés, et ces difficultés doivent se régler en grande partie sans le soutien financier du canton.» Selon Beat Bucheli, la question de savoir si et dans quelle mesure une commune sera touchée dépendra dans une large mesure de la structure sectorielle régionale. Carmelia Maissen, présidente de la commune d'Illanz/Glion (GR), s'attend à des pertes dans les communes à vocation touristique ainsi que les communes jouant un rôle de centre économique. Cette Grisonne rejoint cependant l'avis des autres en étant convaincue que toutes les communes ressentiront à un moment ou à un autre les effets de cette crise. Que ce soit en matière de baisse d'impôt sur le revenu, d'impôt sur la fortune, d'impôt sur le gain immobilier ou encore des impôts sur le bénéfice, la baisse des revenus liées aux taxes touristiques, l'ensemble de ces revenus seront revus à la baisse. Dans le cas particulier d'Illanz/Glion, le manque à gagner causé par l'absence de taxe de séjour

pour les troupes à défaut de tenue d'école de recrues et la chute des revenus des exploitations forestières dus à la baisse du prix du bois induit par les restrictions aux frontières italiennes et autrichiennes sont autant d'éléments qui viendront impacter les finances.

Loyers, stationnement, transport

Dans de nombreuses localités, le «lockdown» est la source d'autres

plusieurs éléments concomitants. D'un côté, la fermeture de ces institutions ne sera levée qu'à moyen voire long terme. D'autre part, les dépenses communales liées au monde de la culture – rappelons que les communes comptent parmi les plus grands contributeurs auprès des institutions culturelles – resteront inchangées. Jürg Marti explique que les subventions de Steffisburg (BE), y compris pour les événements annulés, conti-

de l'aide à domicile seront probablement encore fortement sollicités pendant longtemps, tandis que le risque de lits vides guette les EMS et que les hôpitaux sont durement affectés. «Les communes se trouvent dans une situation précaire partout où elles assument les coûts résiduels.»

Crèches: point critique

Les structures d'accueil extrafamilial sont un autre enjeu majeur pour les communes. Les parents priés par le Conseil fédéral de s'occuper eux-mêmes de leurs enfants ont retiré massivement ces derniers des crèches. Cependant, ces structures d'accueil sont, elles, restées ouvertes et font donc face à un taux d'occupation extrêmement bas. Dans la plupart des cantons, ce sont les communes qui sont en charge du financement de ces structures d'accueil extrafamilial. De nombreuses villes et communes ont d'ores et déjà pris des mesures financières pour éviter les risques de faillite des crèches et ainsi pallier, en partie, les pertes des contributions des parents. Les Commissions de l'économie et des redevances (CER) ont entendu le besoin d'atténuation de l'impact économique de la crise du COVID-19 sur les structures d'accueil d'enfants. Elles demandent au Conseil fédéral d'inclure les crèches dans les mesures visant à atténuer les effets du COVID-19 sur l'économie domestique. Cela marque également un succès pour l'ACS, qui a fait entendre la voix des communes sur cette problématique au Parlement fédéral.

Assurer les affaires courantes

Dans la crise, les communes sont en première ligne pour fournir de l'aide, tout en maintenant une activité de service à la population. On peut citer ici les processus de facturation et de budgétisation, qui doivent continuer à être assurés. L'ensemble des sondés assure que le bouclage des comptes 2019 a pu être effectué presque sans retard bien que le travail de révision ait été rendu plus difficile par vidéoconférence, comme le rapporte Helene Spiess. L'établissement des budgets 2020-2021 est, lui, plus incertain. C'est notamment le cas de la commune de Chêne-Bougeries qui, comme l'ensemble des communes genevoises, se trouve à une période charnière de renouvellement des autorités avec une nouvelle législature qui débutera le 1^{er} juin 2020. «Cela va être compliqué!», dit Jean-Michel Karr.

Denise Lachat

Traduction: Manon Röthlisberger



De gauche à droite: Beat Bucheli, Werthenstein (LU), Beat Tinner, Wartau (SG), Jean-Michel Karr, Chêne-Bougeries (GE), Jörg Kündig, Gossau (ZH). Photos: réd./màd

perdes de revenus tels que ceux provenant de loyers d'immeubles communaux des restaurants ou magasins fermés, auxquels les communes renoncent dans une optique de soutien au tissu économique local. Les recettes provenant des frais de stationnement sont, elles aussi, largement revues à la baisse. Gustave Muheim, Beat Tinner et Beat Bucheli considèrent que les communes d'agglomération sont particulièrement touchées. Car ces dernières ont, dans une optique de mobilité douce, aménagé leurs propres parkings et installations de stationnement. Helene Spiess mentionne également la réduction des déplacements liés à l'activité professionnelle qui induit de fortes baisses de revenus des entreprises de transport non seulement dans les régions touristiques, mais également dans les centres urbains. «Pour les Transports Publics Lausannois, les communes financent les 2/3 et le canton le solde du déficit. Les recettes des voyageurs couvrent en moyenne 35% de leurs coûts. Il faudra les compenser pour les mois de confinement», dit Gustave Muheim. Ce constat s'aggrave si une société de transport public ne bénéficie pas de la couverture en cas de chômage partiel, notamment en cas d'horaires allégées.

Culture, sécurité, protection civile, communication et santé

Le revenu du monde culturel manque actuellement et cette situation risque de durer. Cette situation critique est due à

neuent à être versées par solidarité. Les coûts liés à la gestion d'urgence de la crise ont également un fort impact sur les finances communales, comme l'explique Jean-Michel Karr: «Nous sommes à un stade où l'on engage des dépenses au plus pressé pour les prestations de sapeurs-pompiers ou de la Pci sans nous préoccuper de la couverture.» Des coûts supplémentaires tels que la surveillance par la police et les services de sécurité privés des espaces publics fermés tels que les rives de lac ou encore les places de jeux retombent également sur les finances communales, comme le soulignent Beat Tinner et Beat Bucheli. Les campagnes d'informations à la population présentent également un coût important comme le souligne Jürg Marti, président de Steffisburg (BE). Aux éléments ci-dessus viennent s'ajouter les dépenses pour garantir le bon fonctionnement des activités de l'administration communale comme l'extension de l'infrastructure informatique pour permettre des nouvelles formes de travail à distance et la mise en place d'outils de vidéoconférence, le matériel de protection adéquat pour la protection des employés ainsi que des clients et le financement et la mise en place des infrastructures médicales d'urgence permettant le traitement de patients COVID sans surcharger les urgences.

Les conséquences à moyen et long terme de cette crise sur le système de santé ne peuvent, selon Jörg Kündig, pas encore être appréciées. Les services

Les attentes vis-à-vis de la politique cantonale et fédérale



On peut compter sur les villes et les communes aussi en temps de crise. Les dernières semaines ont montré que les autorités locales ont réagi rapidement et pris des décisions courageuses pour protéger la population. Toutefois, cela exige également une solidarité vivante entre tous les niveaux. La Confédération et les cantons sont appelés à ne pas laisser les communes seules dans leur engagement.
Hannes Germann, conseiller aux Etats (SH), président de l'ACS

Que les communes soient plus impliquées dans le processus décisionnel. Souvent, nous avons dû mettre en œuvre des mesures décidées en quelques heures seulement – y compris la fermeture de l'école. Dans ce cas, un jour de plus aurait certainement fait une grande différence pour l'opérationnel et l'organisation. Dans la gestion ultérieure de la situation, nous devons nous assurer que l'aide va à toutes les personnes et entreprises qui en ont réellement besoin. En outre, cette situation doit également être analysée de manière transparente.

Jürg Marti, Steffisburg (BE), Comité de l'ACS

Bientôt un assouplissement des mesures de confinement. Un bilan complet des mesures prises une fois la crise surmontée. Pas d'activisme généralisé dans les des mesures de soutien financier, mais plutôt une concentration axée sur les plus grands perdants de la crise.

Carmelia Maissen, Ilanz/Glion (GR), Comité de l'ACS



Je pense que le plus important pour les communes est de savoir ce que vont définir nos autorités supérieures. Il y a d'ailleurs plusieurs exemples à citer: aides aux entreprises, aux indépendants, aux familles, aux personnes seules qui sont ou seront dans le besoin, approvisionnement du matériel sanitaire (gel hydroalcoolique, gants et masques) pour gérer au mieux le déconfinement, répartition des charges futures entre canton et communes. En effet, tant que la Confédération ou les cantons n'auront pas défini ces «règles de base», il sera difficile pour les communes de savoir ce qu'elles devront faire de plus ou les nouvelles solutions qu'elles devront apporter. Une concertation est donc plus que nécessaire.

Damien Chappuis, Delémont (JU), Comité de l'ACS

Sur le plan fédéral, admettre enfin que les indépendants et les cadres dirigeants, qui par définition ont plus de devoirs, aient les mêmes droits en matière de protection sociale, particulièrement en matière de prestations de chômage. Toute activité lucrative doit être soumise à cotisations de l'assurance-chômage, et les salaires doivent être déplafonnés.

Gustave Muheim, vice-président de l'ACS



De faire passer les intérêts de santé publique avant l'inkasso. La tension est vive mais nous ne voulons pas de deuxième ou suivante vague de pandémie. Nous souhaitons aussi que cela nous serve de leçon en matière d'aménagement du territoire (densifier au maximum des quartiers qui deviennent invivables en cas de semi-confinement, et poussent les habitants à ravager la nature (voir Tribune de Genève, 9 avril) cela ne va plus pour l'avenir.

Jean-Michel Karr, Chêne-Bougeries (GE), Comité de l'ACS

La Suisse doit redevenir capable d'agir – et ceci le plus rapidement possible. Au bout de la chaîne se trouvent les communes avec et à côté de leur population. Je suis fière de la façon dont les communes ont géré cette situation et continuent à la gérer.

Renate Gautschy, Gontenschwil (AG), Comité de l'ACS



L'objectif premier doit être de revenir à la normale le plus rapidement possible.

La Confédération et les cantons ne doivent en aucun cas réduire leurs programmes d'investissement prévus et apporter ainsi une «contribution de réparation» - et les dépenses ne doivent pas non plus être réduites à l'extrême.

Jörg Kündig, Gossau (ZH), Comité de l'ACS

Le côté positif de la crise



La solidarité réelle peut être considérée comme une évolution positive. Il est difficile d'estimer comment cette solidarité se traduira ensuite également dans le financement du «dommage économique». C'est un défi pour nous tous.

Jürg Marti, Steffisburg (BE), Comité de l'ACS

La crise nous montre que les réseaux mondiaux et les affaires mondiales, les voyages et bien d'autres choses encore sont très vulnérables. C'est incroyable ce qu'un tel virus peut faire. Il nous montre également ce qui est vraiment nécessaire et ce dont on pourrait se passer, ou ce qui ne doit pas nécessairement continuer dans cette intensité.



Beat Bucheli, Werthenstein (LU), Comité de l'ACS



Moins de pollution de l'environnement, meilleur respect des règles d'hygiène, établissement du télé-travail, plus de solidarité et de cohésion, sensibilisation au sujet de la santé.

Helene Spiess, Buochs (NW), vice-présidente de l'ACS

Lors de la première intervention du Conseiller fédéral Alain Berset, il a commencé par fixer l'objectif de «ralentir la société». Pour moi, c'est un but depuis 30 ans, et tout à coup c'est proclamé à la radio – certes pour des raisons que l'on n'aurait pas souhaité. Mais un certain silence retrouvé dans l'espace public, une qualité de l'air inégalée, un recentrage sur l'essentiel et l'absence de frénésie font aussi du bien à la tête. Hélas on peut craindre que la reprise soit comme avant mais en pire, avec des mantras sur le «rattrapage», la «relance», la «reprise», la nécessité d'intensifier la croissance. Je crains que nous n'ayons rien appris.

Jean-Michel Karr, Chêne-Bougeries (GE), Comité de l'ACS

Etant toujours optimiste, je dirais que toute situation extraordinaire a un côté positif, notamment une amélioration de la cohésion sociale. Mais si on avait pu s'en passer...

Stéphane Coppey, Monthey (VS), Comité de l'ACS



La solidarité est assez exceptionnelle en ces temps de crise. Et tout un chacun (indépendant, famille, enseignant, enfant...) essaie de s'inventer ou de se réinventer. On apprend beaucoup des gens, même si tout le monde n'est pas patient, et je suis persuadé que des projets émaneront à la fin du COVID-19 et que notre manière de vivre changera. Quant à savoir si cela sera sur le long terme?

Damien Chappuis, Delémont (JU), Comité de l'ACS

La crise nous aura fait prendre conscience que rien n'est acquis, que l'on soit nanti ou démuné. L'entité familiale a retrouvé ses «lettres de noblesse», et les enfants y ont retrouvé leur place, à savoir la première. Le contact virtuel ne remplace pas celui physique. L'activité professionnelle redevient un ciment social, et sa nécessité n'est plus contestée.

Gustave Muheim, Belmont-sur-Lausanne (VD), vice-président de l'ACS

